

Action collective contre les appareils pour l'apnée du sommeil de Philips

Un groupement d'avocats a lancé une action collective européenne contre Philips. Ils dénoncent des problèmes avec l'appareil du fabricant de technologies néerlandais contre les apnées du sommeil. Les avocats réclament au moins. 70.000 euros de dédommagement pour chaque utilisateur du produit, ont-ils annoncé jeudi lors d'une conférence de presse à Bruxelles.



Publié le 04-07-2024 à 13h24 à Bruxelles, Belgique





Selon le président du groupement GJN, Stefano Bertone, au moins 1,2 million de citoyens européens sont concernés, dont 34.000 en Belgique.



En 2021, Philips a dû faire face à un rappel important de millions d'appareils domestiques d'apnée du sommeil. La mousse isolante de ces appareils pouvait être inhalée, provoquant des irritations et des maux de tête. Le groupe avait alors aussi évoqué un risque "potentiel" de cancers à long terme. Aux Etats-Unis, Philips a déjà dû verser 1,1 milliard de dollars (1 milliard d'euros) d'indemnisations.

Publicité

Les avocats présents jeudi à Bruxelles estiment que les utilisateurs européens ont également droit à être dédommagés. "Chaque utilisateur de l'appareil court un risque potentiel, même après une seule utilisation." Selon le groupement, Philips était au courant depuis des années des problèmes et des risques potentiels pour la santé des consommateurs.

L'affaire a été introduite devant un tribunal de Milan.

© 2024 Belga Newsbriefing. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Belga Newsbriefing. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de Belga Newsbriefing.

MOTS-CLÉS: BRUXELLES-VILLES

Copyright © DHnet 1996-2024 Ipm sa - IPM | Ce site est protégé par le droit d'auteur | Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles | Tel +32 (0)2 744 44 55 | N° d'entreprise BE 0403.508.716

ci∕ internet